



## DEMANDE D'INSTALLATION OU DE REHABILITATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Toute **construction** ou **réhabilitation** d'un dispositif d'assainissement non collectif doit faire l'objet d'une demande auprès de la mairie où se situe l'habitation concernée (arrêtés du 7 septembre 2009).

Le propriétaire doit remplir cette demande le plus clairement possible et déposer le dossier complet en mairie. Pour les constructions neuves, le dossier doit être annexé au dossier de demande du permis de construire.

*Cadre à remplir par le pétitionnaire*

### ORIGINE DE LA DEMANDE :

Date de la demande d'installation :  
Section et numéro du cadastre du projet :  
Adresse de la parcelle :

Nom et prénom du propriétaire :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tél. :

Nom et prénom de l'utilisateur (si différent du propriétaire) :

Cette demande est faite en parallèle :

- D'une demande de certificat d'urbanisme  
 D'une demande de permis de construire  
 D'une déclaration préalable  
 Autres (à préciser) :

N° :

N° :

N° :

*Cadre à remplir par le pétitionnaire*

### PIECES A FOURNIR PAR LE PROPRIETAIRE :

- Le présent formulaire dûment complété
- Plan de situation de la parcelle
- Plan de masse du dispositif au 1/200 ou 1/500 sur base cadastrale :
  - La position de l'immeuble et le niveau de sortie des eaux usées
  - La position des immeubles voisins
  - Les aires de stationnement et de circulation des véhicules
  - L'aménagement du jardin
- Plan en coupe du dispositif au 1/200 ou 1/500
- Etude de sol :
  - Vivement recommandée pour caractériser l'aptitude des sols à l'épuration et/ou l'infiltration des eaux traitées. (Elle comporte sondages, tests de perméabilité, tranchée ou horizon pédologique)
- Etude de définition de la filière d'assainissement non collectif, le cas échéant, comprenant :
  - Prétraitement : fosse toutes eaux, fosse septique, dégraisseur, préfiltre, pompe
  - Dispositif de traitement : tranchées d'épandage, filtre à sable, micro-station à cultures fixées ou à boues activées, ...
  - Mode d'évacuation des eaux traitées

## Le projet

Cadre à remplir par le pétitionnaire

**NATURE :**  Construction neuve  Réhabilitation de l'existant

### REALISATION :

Nom de l'installateur prévu :

Tél. :

Adresse :

### CARACTERISTIQUE DE L'IMMEUBLE :

Résidence principale

Résidence secondaire

Local professionnel

Autre usage (préciser) :

Nombre de chambres :

Nombre d'usagers prévus :

## Caractéristiques du projet

### PLAN DE MASSE :

*Schématiser le plus clairement possible :*

- L'habitation
- La sortie des eaux usées de la maison
- Le prétraitement (fosse toutes eaux...) et les 2 ventilations associées
- Le traitement et, le cas échéant, le rejet des eaux traitées
- L'évacuation des eaux de pluies
- La végétation (arbres, haies, jardin potager, ...)
- Les bâtiments annexes (garages, piscine, ...)
- Les surfaces imperméables où destinées à l'être (terrasses, allées, ...)
- Les puits, captages ou forages utilisés en alimentation d'eau potable
- Les cours d'eau, fossés, mares, ...
- Les voies de circulation des véhicules

### PLAN EN COUPE :

*Schématiser le plus clairement possible :* l'emplacement de votre logement, de la fosse, du préfiltre, du bac à graisse, du dispositif de traitement, l'évacuation des eaux pluviales.

## L'installation

Cadre à remplir par le pétitionnaire

### LE TERRAIN :

- Superficie totale de la parcelle :
- Superficie disponible pour l'assainissement non collectif :
- Le terrain est-il desservi par un réseau d'eau potable ?  Oui  Non
- Pente du terrain prévu pour l'assainissement :  < 5 %  entre 5 et 10 %  > 10 %
- Présence d'un captage d'eau (puits ou forages) à proximité des ouvrages :  Oui  Non  
Est-il destiné à la consommation humaine ?  Oui  Non  Ne sait pas  
Si oui, distance par rapport au dispositif : m
- Destination des eaux pluviales :

**Rappel : le rejet des eaux pluviales vers le dispositif d'assainissement est interdit.**

S'il s'agit d'un lotissement, indiquer :

- Le nom du lotissement :
- Le nom, l'adresse du lotisseur et son N° de tél :
- Le nom, l'adresse du constructeur du pavillon et son N° de tél :

## Les études réalisées sur le terrain

Cadre à remplir par le pétitionnaire

### NATURE DU SOL :

- Nature du terrain à 50 cm de profondeur :
  - terre végétale
  - sable, gravier
  - limon, argile
  - rocher
- Le sol est-il favorable au traitement des eaux usées (infiltration) ?
  - Oui
  - Non
  - Ne sait pas
- Une étude de sol à la parcelle permettant de définir la filière d'assainissement a-t-elle été réalisée ?
  - Oui
  - Non

*Si oui, joindre une copie du rapport. Perméabilité : mm/h*

## Le prétraitement

Cadre à remplir par le pétitionnaire

- Destination des eaux ménagères (cuisine, salle de bain...) :
- Destination des eaux vannes (WC) :
- Type de fosse :  Fosse toutes eaux
- Fosse septique
- Volume de la fosse : m<sup>3</sup>
- Est-il prévu 2 ventilations hautes :
  - une avant la fosse ?  Oui  Non
  - une après la fosse ?  Oui  Non
- Le préfiltre (indicateur de fonctionnement) est-il incorporé à la fosse ?  Oui  Non
- Est-il prévu un bac à graisse (obligatoire lorsque la fosse est située à plus de 10 m de la sortie des eaux usées ménagères) ?  Oui  Non
- Si oui, volume : litres
- Autre :

## Le traitement

Cadre à remplir par le pétitionnaire

- Tranchées d'épandage à faible profondeur  
Nombre de tranchées x ml, soit un total de ml
- Lit d'épandage à faible profondeur
- Surface : m<sup>2</sup>
- Lit filtrant non drainé à flux vertical
- Surface : m<sup>2</sup>
- Tertre d'infiltration
- Surface : m<sup>2</sup>
- Lit filtrant drainé à flux vertical
- Surface : m<sup>2</sup>
- Lit filtrant drainé à flux horizontal
- Surface : m<sup>2</sup>
- Lit à massif de zéolithe
- Surface : m<sup>2</sup>
- Micro-station
- Cultures fixées
- Boues activées
- Dispositif ayant fait l'objet d'un marquage CE (norme Européenne)  Oui  Non
- Dispositif ayant obtenu l'agrément du ministère  Oui  Non
- (Joindre dans tous les cas la plaquette commerciale du dispositif d'assainissement)*
- Autre (à préciser) :

## L'évacuation des eaux traitées

Cadre à remplir par le pétitionnaire

Le rejet se fait :

- Par infiltration dans le sol *(en priorité et si la perméabilité est comprise entre 10 et 500 mm/h)*

Filières autorisées si la perméabilité n'entre pas dans cet intervalle :

- Par irrigation souterraine de végétaux *(ces derniers ne doivent pas être utilisés pour la consommation humaine et le dispositif doit exclure toute stagnation en surface ou tout ruissellement des eaux traitées)*

- Vers le milieu hydraulique superficiel :  Fossé  Ruisseau  Autre :

*(Dans ce cas, joindre obligatoirement l'autorisation écrite de déversement du gestionnaire de l'exutoire)*

- Dans un puits d'infiltration *(dans une couche sous jacente de perméabilité comprise entre 10 et 500 mm/h et si aucune autre solution n'est possible. Nécessite une étude hydrogéologique et l'accord express du maire)*

- Autre (à détailler) :

**Respect des distances d'implantation** *(dans tous les cas sauf si rejet dans le milieu hydraulique superficiel) :*

- Rejet à plus de 5 m de l'habitation  Oui  Non
- Rejet à plus de 3 m des limites de la parcelle  Oui  Non
- Rejet à plus de 3 m d'un arbre  Oui  Non
- Rejet à plus de 35 m d'un point de captage d'eau potable  Oui  Non

## Engagement du propriétaire

*Cadre à remplir par le pétitionnaire*

Le pétitionnaire se porte garant, sous sa responsabilité, que l'installation sera établie dans son intégralité, conformément au projet tel qu'il aura été accepté **préalablement au démarrage des travaux**, et conformément à la réglementation en vigueur (arrêté du 7 septembre 2009 et DTU 64.1). La date prévisionnelle d'achèvement des travaux devra être signalée à la Mairie et l'installation ne pourra être recouverte qu'après avis sur sa conformité.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :

La prestation de contrôle de conformité du projet et le contrôle fouille ouverte seront facturés au pétitionnaire par les Versants d'Aime

## Avis technique proposé par le contrôleur

*Cadre réservé au service*

Avis favorable     Avis défavorable     Avis défavorable avec réserves

OBSERVATIONS / RESERVES DU CONTROLEUR :

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :

## Décision du maire de la commune sur le projet après avis du président

*Cadre réservé au service*

Avis favorable sur la filière, conformément à la carte d'aptitude des sols de la commune.

Avis défavorable

COMMENTAIRES :

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Le maire,